

DESTINATAIRE : Madame Hélène Iracà, directrice régionale au  
Centre de contrôle environnemental de l'Abitibi-  
Témiscamingue et Nord-du-Québec

DATE : Le 21 janvier 2020

OBJET : **Stations de mesure de la qualité de l'air à Rouyn-  
Noranda  
SCW 1090026**

---

Le 10 janvier dernier, la Direction régionale Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec a acheminé une demande de suivi de la note transmise par la Direction de la qualité de l'air et du climat (DQAC) le 3 avril 2018 concernant les stations de mesure de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda.

Les points de suivi préoccupant la direction régionale concernent le nombre d'échantillons rejetés aux stations 8006, 8045 et 8049 depuis le 3 avril 2018 ainsi que l'accréditation de la station ALTSP-1.

### Réponse sur les échantillons rejetés

Les débits d'échantillonnage inscrits dans les demandes d'analyses sont ceux lus sur la charte de l'appareil. Ces débits sont ensuite corrigés à l'aide des facteurs d'étalonnage (pente et ordonnée à l'origine) de chaque appareil. Ce sont les débits corrigés qui doivent respecter le critère de débit d'échantillonnage pour l'échantillonneur de particules totales à une plage de 40 à 60 cfm. Les échantillons valides de 2019 ont des débits d'échantillonnage qui respectent ces critères.

Par ailleurs, le comité ministériel conjoint entre le Centre d'expertise en analyse environnementale du Québec et la DQAC concernant le Réseau de surveillance de la qualité de l'air du Québec a pris la décision, le 31 mai 2018, d'effectuer les analyses de **métaux** sur les filtres incomplets ne présentant aucun signe de fuite d'air lors de l'échantillonnage étant donné qu'une petite portion seulement du filtre est utilisée pour l'analyse des métaux et non l'entièreté du filtre. Ainsi, il est possible que l'analyse des particules totales en suspension (PST) ne soit pas effectuée parce qu'il manque une portion du filtre pour la pesée, mais que l'analyse des métaux soit tout de même réalisée.

... 2

Réponse sur l'accréditation de la station ALTSP-1

La DQAC recommande de poursuivre l'échantillonnage de la qualité de l'air de la station 08006 à Rouyn-Noranda afin de documenter une problématique affectant la santé de la population locale. Éventuellement, il pourrait être envisagé de repositionner la station 08006, mais il demeure encore prématuré de la déplacer puisque des actions proposées par la Fonderie Horne, comme celle d'ajouter une zone tampon entre la Fonderie et les maisons, pourraient nécessiter un déplacement de la station. La DQAC compte tenir informée la direction régionale de ses intentions quant au suivi de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda.

Espérant le tout à votre entière satisfaction, n'hésitez pas à me contacter pour toute information supplémentaire.

La directrice,



Nathalie La Violette

p. j.

- c. c. Mme Cynthia Claveau, directrice régionale Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec
- M. Lionel Laramée, directeur de l'analyse chimique
- M. Christian Roy, directeur de l'acquisition des données et des opérations



DESTINATAIRE : Madame Nathalie La Violette  
Directrice  
Direction de l'information sur le milieu atmosphérique

DATE : Le 10 janvier 2020

OBJET : **Stations de mesure de la qualité de l'air à Rouyn-Noranda**  
SCW 1090026

Le 3 avril 2018, votre unité nous a transmis une note en réponse aux questionnements qui vous avaient été notifiés le 15 mars 2018.

En ce début d'année, il nous apparaît pertinent d'obtenir un suivi quant à diverses actions qui étaient mentionnées dans votre note du 3 avril 2018.

Deux points nous préoccupent particulièrement, soit le nombre d'échantillons rejetés aux stations 8006, 8045 et 8049 ainsi que l'accréditation de la station ALTSP-1.

#### Échantillons rejetés

Nous avons constaté qu'en 2019, les échantillons ont été analysés malgré que le débit d'échantillonnage ne soit pas respecté ou que le filtre est incomplet. Quelles ont été les conclusions du comité ministériel mis en place à ce sujet? Nous nous questionnons sur la pertinence d'analyser ces échantillons sachant que normalement, l'échantillon aurait dû être rejeté, selon ce qui est indiqué dans votre note du 3 avril 2018.

#### Accréditation station ALTSP-1

Selon les informations obtenues de la Fonderie, la station ALTSP-1 a obtenu son accréditation le 20 décembre 2019, le tout en conformité avec la deuxième attestation d'assainissement délivrée le 20 novembre 2017. Nous aimerions donc connaître les intentions du DIMAT quant à la station 08006.

Vous n'êtes pas sans savoir que ce dossier est hautement préoccupant pour la population de Rouyn-Noranda et que le CCEQ est régulièrement interpellé à ce sujet. Il est donc important pour nous de connaître les développements et intentions du Ministère concernant les stations de mesures du Ministère et de la Fonderie.

Nous vous remercions de la diligence avec laquelle vous traiterez cette demande et vous prions de recevoir nos meilleures salutations.

HI/cl

Hélène Iracà, a.-g., M.Sc.  
Directrice régionale

c. c. Mme Cynthia Claveau, directrice régionale, DRAE